



©Mette Herskin

Pourquoi l'accès à l'eau et à la nourriture est-il important après le déchargement ?

- Le jeûne avant l'abattage empêche les porcs de vomir durant le transport et de développer une hypothermie ainsi que des problèmes circulatoires, mais une période prolongée sans nourriture entraîne la faim et l'agressivité.
- L'approvisionnement en eau *ad libitum* à l'aide d'installations appropriées immédiatement après l'arrivée dans les enclos de stabulation en porcherie est une exigence réglementaire.
- Les porcs récupèrent généralement après 2-3 heures en porcherie.
- Le risque d'agression augmente si les porcs ne sont pas nourris au bout de 3 heures.



Méthode d'inspection (recommandée)

- Les exploitants (BO) ou les responsables du bien-être des animaux (AWO) vérifient le nombre, le fonctionnement et la pertinence des abreuvoirs ainsi que leur propreté au cours de leurs inspections quotidiennes avant que les porcs ne soient placés dans les enclos de stabulation.
- L'inspecteur/rice vérifie l'accessibilité et la propreté des points d'eau et teste les débits d'eau dans les différents enclos/groupes.
- En cas d'infraction, l'inspecteur/rice signale les problèmes aux BO et/ou aux AWO.
- En cas d'infraction, l'inspecteur/rice vérifie les SOP de l'abattoir et des mesures correctives doivent être prises pour garantir que la situation soit conforme aux exigences légales dans le futur.

Exigences légales



Règlement du Conseil (CE) **No 1099/2009** : Les exigences relatives à l'accès à l'eau et à la nourriture sont spécifiées aux paragraphes :

{Chapitre II, Article 3, Point 2.e} : ne souffre pas d'un manque prolongé d'aliment ou d'eau.

{Annexe II, Point 2.3.} : accès permanent à l'eau propre

{Annexe III, Point 1.2.} : nourriture 12 h après l'arrivée des porcs.

{Annexe III, Point 1.6.} : accès permanent à l'eau potable grâce aux équipements appropriés.

Remarque : Les exigences listées paraphrasent le texte littéral de la réglementation et ne sont pas complètes. De plus, il se peut qu'il existe une législation nationale plus stricte en application. Pour une description plus détaillée des exigences spécifiques, consultez « [Examen à l'arrivée et gestion de la stabulation aux abattoirs pour les porcs](#) ».

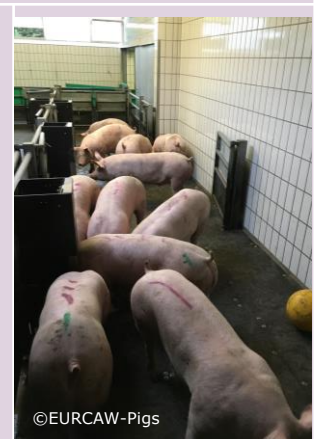
Accès à la nourriture

Évaluer les enclos des porcs qui sont en stabulation depuis longtemps et vérifier la mise à disposition de nourriture pour les porcs dans ces enclos de stabulation.

Peu ou pas risque d'atteinte au bien-être: Les animaux restent dans le parc pendant moins de 3 h sans être nourris ou pendant plus de 3 h en étant nourris.

Moderée risque d'atteinte au bien-être: Les animaux restent dans les enclos de stabulation entre 3 et 12 h, ils ne sont pas nourris.

Haut risque d'atteinte au bien-être: Les animaux restent en stabulation pendant plus de 12 h sans être nourris.



©EURCAW-Pigs



Accès à l'eau : Garantir que les porcs disposent d'un accès permanent à de l'eau fraîche. Chaque enclos de stabulation est inspecté : Nombre de points d'eau, leur fonctionnement, leur pertinence et leur propreté.

Nombre de points d'eau par enclos et fonctionnement (quantité et position)

Vérifier les dispositions des règlements nationaux relatives au ratio nombre de points d'eau par rapport au nombre d'animaux. Dans tous les cas, les **files d'attente** et/ou les affrontements de porcs à la source d'eau peuvent indiquer qu'il y a trop peu d'abreuvoirs ou que le débit d'eau est faible, augmentant ainsi les risques de soif.

Pas risque d'atteinte au bien-être : Pas de file d'attente



©Mette Herskin

Haut risque d'atteinte au bien-être : File d'attente



©Mette Herskin

Propreté des abreuvoirs

Vérifier si les abreuvoirs sont propres et hygiéniques. En cas de doutes à propos de la qualité de l'eau, des mesures supplémentaires doivent être prises.

Pas risque d'atteinte au bien-être : Propre : les abreuvoirs sont propres et hygiéniques



©WUR

Haut risque d'atteinte au bien-être : Sales



©WUR

Source de la méthode d'évaluation : protocole Welfare Quality®



Co-funded by the European Union



EU Reference Centre for Animal Welfare Pigs

En cas de question ou de suggestion relative à cette fiche, veuillez contacter le Centre info.pigs@eurcaw.eu